Quand la Bigotière relie l’Église de Combourg aux premiers seigneurs de Lanvalei

ou

XIe et XIIe et XIIIe siècles ; un réseau aristocratique cohérent autour d’une église

A l’image des hommes il est des pierres qui parlent. Et qui reparlent sans cesse jusqu’à en teinter certaines trames. L’Histoire ainsi est faite.
Et l’église de Combourg n’échappe pas à cette vérité. Elle n’est pas seulement un sanctuaire ; elle est l’une de ces conversations

silencieuses presque millénaires. Elle est en vérité un carrefour de sang, d'alliances et de rivalités en plus d'être toujours un lieu de lumière empli de prières. Elle est le témoin sans bruit d'un temps révolu où les églises n'étaient pas encore entièrement rendues aux moines, mais vivaient au cœur même des lignages, au cœur même des possessions humaines, au cœur même de la laïcité emplie parfois de rivalités.
L'homme laïc et nanti alors possédait aussi Dieu.
Et au XIe siècle, bien avant que le Pays de Dinan ne s'individualise dans la trame héritée de Roianteline, le Pays de Dol, pour respecter ce fait social, possède déjà ses grandes familles riches par la foi mais riche aussi par la dîme religieuse. Ces familles sont là, solidement établies, tenant la terre, tenant les rentes, tenant en effet quelques fois l'église jusqu'au plus profond elle-même.

Et donc à Combourg, les droits attachés à l'église sont ici aussi partagés.

Non pas entre obscurs tenanciers, mais entre des familles puissantes et unies quelques fois par les liens du sang. D'abord il y eu Alain III, duc de Bretagne, possesseur de ces droits, puis Riwallon au titre de sa vicomté de Combourg.
Ainsi est pyramidale la féodalité.
Puis très peu de temps après, avant 1065, en fait au lendemain de la fondation du Prieuré de Combourg par Riwallon, vont apparaitre trois familles aux ramifications déjà anciennes ces dernières déjà reliées les unes aux autres par l'anneau céleste du mariage.
Ainsi vont surgir d'un côté, devant nos yeux couleurs :

Gausbert la souche des seigneurs Boutier/Catus,

Trehan la souche des seigneurs de Langan,

Riwallonius souche des seigneurs Catus/Lanrigan.

Mais il y a aussi Théoginete, la souche des seigneurs de Guguen, que certains font frère/parent des précédents.

Ces hommes, en ce milieu du xi siècle, ne sont pas des marges de l'histoire : ils en sont les acteurs.

Pour cette église comment ces trois familles, déjà entremêlées lors de leurs apparitions, entrèrent t'elles en possession de ses droits seigneuriaux ?
Par la seule faute de la simonie, grande erreur devant l'Eternel ?
L'argent, à la puissance si matérielle, n'a-t-il pas permis de tout temps d'acheter tant les acquisitions que les pardons de Dieu eux-mêmes !
Et l'église elle-même, souvent, tomba dans le péché mortel de la simonie Celle-ci, humaine, est multiple en vérité prenant plusieurs visages.
Ainsi ces dites familles, devant un Eternel spectateur, se sont accaparer des droits liés aux grains divers, liés aux différentes cérémonies religieuses qu'elles aient été liées soit à la naissance ou à la mort ?

En vérité allumer une bougie représentait déjà un revenu…mais un revenu laïc bien souvent. Et il en allait de même pour les baptêmes, les fiançailles et mariages et les enterrements.

Et l'histoire de l'église de Combourg, au travers des dîmes de son autel notamment, en est l'une des preuves flagrantes. Elle en est même par la charte l'un des témoins actuels les plus causants.
Le pouvoir grandissant de l'Eglise, et la peur des Enfers aussi, feront que cette imperfection humaine, imperfection simoniaque avant toute chose en vérité, quelques fois s'effacera restituant ainsi à Dieu ces mêmes droits seigneuriaux liés par essence qu'à la seule véritable Spiritualité divine.
Et à Combourg cela commencera dès la fin du XI^{e} siècle sous l'égide de Donoal de Tinténiac, évêque de Saint-Malo fervent combattant du nicolaïsme.
Ainsi ces trois familles, pendant presque un siècle entier, vont-elles successivement prendre par envie et par droits d'hérédité, rendre par la peur, et reprendre par la colère ces mêmes droits avant de les restituer une toute dernière fois.
Et encore !
Certains d'entre eux, religieux officiant au sein même de Combourg, pour ces rendus seront récompenser par l'obtention d'un droit viager concernant ces mêmes dimes religieuses.
Voici cette histoire, leur histoire, notre histoire.

Et celle-ci raconte, à elle seule, le vivant réel de toute une aristocratie bien plus que locale.

Les évêques héréditaires de Rennes et la trame Catus-Langan

Ce que révèle peu à peu l'affaire de Combourg dépasse de très loin la simple possession d'une église paroissiale. Nous ne sommes pas seulement face à des laïcs partageant des dîmes mais nous sommes face aussi à un monde où la charge épiscopale elle-même se transmet dans les mêmes cercles familiaux.
Ainsi à Rennes, à la charnière de l'an mil, l'épiscopat est héréditaire.
Thébaud né vers 920, déjà vieil évêque en 990-10, transmet son siège à son fils aîné Gautier. Mais Thébaud n'est pas seulement un évêque : il est aussi, et surtout, le pivot d'un réseau familial considérable naissant. De sa première union avec Oirelan naît Gautier. Et De sa seconde union avec Junargonde naissent :

Mainguené, la souche des seigneurs de La Guerche,

Triscan, futur évêque de Rennes et abbé de Saint-Melaine,

Et probablement Junargonde, épouse de Riwallon le Vicaire, ancêtre des Vitré.

Et ainsi, la maison de Vitré, si active dans le pays de Dinan au XII^{e} siècle, plonge ses racines dans le même terreau que celui où évoluent déjà l'une des souches les Langan/Lanrigan. Gautier, devenu évêque, épouse à son tour Oideline.
Et ils engendrent Garin — futur évêque héréditaire après lui — et deux filles. Ora, l'une d'elles, sera aussi l'un des terreaux des Langan via Oram, sa arrière-petite-fille, lorsque celle-ci épouse au plein milieu du XI ^{e} siècle un Hervé dit fils de Trehan.
Et là, tout s'éclaire.
Si cet Hervé, fils de Trehan, est bien celui que les historiens identifient comme père de Raoul, et aïeul des Langan, alors la branche Langan est directement alliée aux évêques héréditaires de Rennes par la belle Oram.
Ce n'est pas une petite alliance mais c'est un pont officiel entre le

pouvoir spirituel rennais et la noblesse de Dol-Combourg.
Dès lors, le tableau prend une ampleur nouvelle :

À Rennes : des évêques héréditaires.

À Saint-Malo : Donoald de Tinténiac, évêque.

À Marmoutiers : Guillaume Catus, abbé, fils de Guitmond et petit-fils de Gausbert.

Et à Combourg, parmi d'autres : Hamon prêtre de Combourg.

Hamon sera uni à la famille d'Hervé lorsque Orvenne, sa fille, prendra probablement pour époux Raoul de Langan, fils d'Hervé. Et Hingant, leur fils, sera prêtre officiant en l'église de Combourg remplaçant ainsi son père à ce poste religieux.

En vérité du sommet de l'épiscopat à la simple prêtrise paroissiale, on retrouve les mêmes cercles. Ce ne sont pas des carrières isolées. Ce sont des familles qui occupent tous les degrés de l'échelle ecclésiastique.

Au XIe siècle, devenir abbé de Marmoutiers, ce n'est pas une promotion spirituelle anodine. C'est une position de tout premier plan dans l'aristocratie ecclésiastique de l'Ouest. Marmoutiers, c'est l'un des plus grands pôles monastiques de la France de l'époque, avec un réseau immense de prieurés, une influence politique réelle, et des liens constants avec les grandes familles comtales et ducales. Mais Hingant renoncera à son office en déposant celui-ci entre les mains de l'évêque de Saint-Malo, Denoald. Et il renoncera en même temps, le déposant aussi entre les mêmes mains, à son droit de dîme de l'autel, hérité de Hamon.
Et dans ce monde, les Catus et les Langan, puis les Langan/Lanrigan ne sont pas de simples seigneurs périphériques. Mais ils évoluent dans un milieu où l'évêché, l'abbaye et la paroisse se répondent souvent.
Ce que révèle l'histoire de Combourg, ce n'est donc pas seulement un litige de dîmes mais c'est l'existence d'un réseau aristocratique structuré dès l'an mil, où Rennes, Dol, Combourg, Langan, Lanrigan, Guguen, Tinténiac, et même Vitré, sont liés par des

alliances matrimoniales et des transmissions de charges religieuses.

Et avant même que le pays de Dinan ne s'affirme ce réseau existe déjà. Et les Langan — par Oram, par Orvenne *(Orguen)*, par leurs alliances répétées — sont insérés au cœur même de cette aristocratie ecclésiastique.

Orvenne, Flandrine et le Pont invisible entre Tinténiac, Dol et Lanrigan

Il arrive parfois que l'Histoire ne progresse plus par chartes abondantes mais par résonance. Ainsi parfois un simple prénom ancien, un lieu de mort, un évêque qui accepte un don au lieu d'un autre et soudain les lignées se dévoilent.
L'affaire de l'église de Combourg nous révèle ainsi trois forces laïques puissantes :

les descendants de Gausbert débouchant sur les Catus, Boutier et Langan/Lanrigan,

les descendants de Trehan, via Oram et Hervé, débouchant sur les Langan,

les descendants de Riwallonius débouchant sur les Catus et Lanrigan.

Geoffroy de Langan, fils d'Oram et d'Hervé, n'offrit-il pas à l'abbaye de Marmoutiers une métairie qu'il possédait en Lanrigan ?
En vérité, entre ces trois familles à la souche probablement déjà commune dès la fin du X^{e} siècle, tout ne fait que constamment s'entremêler. Cependant un détail demeurait étrange. Flandrine, fille du prêtre Hamon, meurt en effet au château de Hédé.

Non à Combourg.

Non à Lanrigan.

Mais à Hédé.

Et pourquoi à Hédé ?

Or Hédé est bien et terre des Tinténiac alors juste en train de naître *(en 1085 le seigneur de Tinténiac offrit en effet, à l'Abbaye de Saint-Florent de Saumur, un établissement assis en Hédé).*
Et c'est Donoald, né vers 1030, évêque de Saint-Malo — fils de Guillaume de Tinténiac dit l'Ismaélite et beau-frère de Gelduin de Dol par Noga — qui reçoit et confirme le don fait par Orvenne/Orguen mère de Flandrine, pour son âme.
Pourquoi lui et pas l'évêque de Dol pour recevoir ce don ?
Parce que la réponse était déjà contenue dans la charte : Orvenne, épouse de Hamon, prêtre en charge de l'église de Combourg, en effet est dite mère de Flandrine.
Et si Orvenne, femme du prestre Hamon, celui-ci possesseur d'une moitié de l'église de Combourg au travers de ses différents droits seigneuriaux, est la fille de Donoal de Tinténiac, et la tante de Donoald évêque de Saint-Malo, tout s'ordonne :

Flandrine meurt alors chez son oncle maternel, Guillaume l'Ismaelite, fils de Donoal.

Donoald, évêque de Saint-Malo, est son cousin germain maternel.

Le don en vérité est alors reçu dans un cadre purement familial.

Et pour Flandrine il en ira de même pour le don de Raoul de Langan, fils d'Hervé, lorsque celui-ci, avec Orvenne son épouse, y ira de leur propre donation.

Et là ce n'est plus un hasard mais c'est une cohérence dynastique. Et cela éclaire aussi la suite.

Le prénom d'Orvenne réapparaît à la ligne générationnelle suivante en effet, au travers de l'épouse de Raoul. Et c'est son père susdit, Hervé, qui prendra pour épouse la supposée petite-fille d'Ora, fille

de l’évêque de Rennes.
Cette épouse d’Hervé devient de fait la mère de la branche des seigneurs Langan.
Alors cette seconde Orvenne !
Et si cette seconde Orvenne était la propre fille du prêtre Hamon et d’Orvenne, sa femme ? La convergence du contexte géographique, des droits détenus et de l’onomastique rend hautement probable l’identification d’Orvenne, épouse de Raoul fils d’Hervé, comme issue de la famille du prêtre Hamon il est vrai. Cette hypothèse permettrait d’expliquer la continuité et la concentration des parts de dîmes au sein d’un même réseau familial, caractéristique des pratiques aristocratiques du XIe siècle.

Les Catus, eux-mêmes liés aux Langan et aux Lanrigan.

Les Langan présents dans les chartes de Combourg et de Lanrigan.

Les Lanrigan présents dans les chartes de Combourg et de Langan.

La paroisse de Lanrigan où Guillaume de Tinténiac possède et donne des terres à Saint-Florent sous Dol, via Saint Florent de Saumur.

Ainsi se dessine un réseau :

Tinténiac Hédé Lanrigan Langan Combourg Dol.
Il ne s’agit pas d’un simple voisinage territorial mais il s’agit d’une aristocratie régionale antérieure à l’émergence formelle du pays de Dinan, celui-ci seulement en train de naître, et déjà solidement structurée autour de Dol et de Combourg.

Noga, sœur de Donoald et fille de Guillaume de Tinténiac, épouse Gelduin de Dol.

Orguen femme de Josselin de Dinan, belle-sœur de Riwallon de Dol/Combourg.

Et celle-ci, tante de Jean 1er de Dol/Combourg, grand-tante de

Gelduin 1er de Dol/Combourg, transmet ainsi un prénom qui reparaît en Orvenne belle-sœur de Gelduin, Orvenne épouse du prêtre Hamon, et Orvenne épouse de Raoul de Langan.

Les prénoms par le sang circulent comme les terres. Ce que révèle Orvenne finalement, ce n'est pas seulement une maternité mais un passage.

Par elle, la maison de Tinténiac se connecte aux Langan.

Par Raoul de Langan, époux d'Orvenne, elle se connecte aux Catus et Lanrigan

Par elle, les Langan et les Lanrigan cessent d'être deux souches isolées.

Par elle, Combourg cesse d'être un simple conflit de dîmes et devient un carrefour de lignées dynastiques.

Et ce que l'on croyait être trois familles distinctes n'est peut-être qu'un même monde aristocratique, fragmenté par héritages successifs depuis Riutall, père de Roianteline vicomtesse de Dol/Combourg.
Flandrine décédant jeune elle n'est pas une figure secondaire mais elle est la preuve vivante — et morte — que les terres de Hédé, Langan, Lanrigan et Combourg ne sont pas séparées par le hasard mais reliées par un même sang. C'est ainsi que se dessine, avant même que le pays de Dinan n'apparaisse réellement, un noyau noble puissant entre Rennes et Dol.
Un noyau dont Orvenne est peut-être l'une des clefs sacrées.

Trois familles, trois origines, une même souche

Il y aura toujours quelque chose de frappant dans une charte de confirmation.
Et celles confirmant les dons faits à Vieuville et à Combourg n'échappent pas à cette règle en or. Ce n'est pas seulement ce qu'elles disent qui est le plus important. C'est surtout ce qu'elles parviennent à réunir.

Les noms se suivent ; ils ne sont pas jetés au hasard.
Ainsi :

Gelduin de Montsorel, fils de Hamon.

Hamon fils Main.

Guitmont fils Gausbert,

Hervé fils Trehan,

Raoul fils Hervé

Geoffroy et Gautier de Langan fils Hervé

Main de Guguen fils Théoginete,

Guitmont Catus fils Riwallonius

Hamo de Lanrigan fils Riwallonius.

outier fils Guitmond

Guillelmus Catus fils Guitmond

Et etc.

Aussi nous n'avons pas à faire ici à une simple énumération froide mais à une véritable photographie humaine.
Nous sommes entre 1107 et 1130, sous l'archevêque Baudri de Dol. Le pays de Dinan commence à exister politiquement, mais le cœur ancien du pouvoir reste là, autour de Combourg, d'Epiniac, de Langan, de Lanrigan, de Guguen. Et c'est en cet endroit déjà multiséculaire que bat encore le vieux Poudouvre.
Et voici que, dans un même acte, se trouvent rassemblés :

la maison de Montsorel, déjà solidement établie en Epiniac ;

la lignée issue de Main, souche des Guguen ;

les Catus, ces "Le Chat" mêlés depuis des décennies aux droits de l'église de Combourg ;

les Langan/Lanrigan, proches de Marmoutiers par Adelèse, sœur de Willelme qui fut prêtre de Combourg puis maître abbé de Marmoutiers et enfin prieur de Fougères.

Et l'on ne peut pas ne pas sentir la proximité.

Ces hommes ne sont pas de simples témoins appelés au hasard. Ils appartiennent à la même strate. Ils vivent dans le même rayon de quelques lieues. Ils gravitent autour des mêmes églises, des mêmes eaux et forêts, des mêmes prieurés. Ils participent aux mêmes litiges. Ils portent parfois les mêmes prénoms d'une génération à l'autre : Hamon, Guitmond, Gelduin, Aremburge, Orguen etc.
La charte ne dit pas qu'ils sont parents mais elle les place côte à côte. Et cela au XI^{e} siècle, et au début du XII^{e} siècle, est déjà beaucoup puisque derrière cette juxtaposition apparaît une réalité plus profonde : le pays de Dol n'est pas un territoire vide qui attendrait la naissance du pays de Dinan pour exister. Il est déjà structuré par plusieurs lignages puissants, anciens, entremêlés. Ils possèdent des parts d'églises, des droits de dîmes, des forêts, des mottes féodales, des villages. Ils se disputent Combourg, donnent à Marmoutiers, fondent Saint-Florent sous Dol et Vieuville sous Dol, confirment devant l'archevêque.
Ainsi ce que révèle cette liste c'est un réseau, un véritable noyau aristocratique.
Un monde où Montsorel, Langan, Lanrigan, Langan/Lanrigan, Catus, Main, et bientôt Espine, se tiennent à quelques lieues les uns des autres, et parfois à quelques lignes les uns des autres dans un même acte.

Et c'est là que le pays de Dol prend clair et chair.

Non pas dans une déclaration solennelle, mais dans ces moments où, réunis pour attester un même don, les grands noms du terroir apparaissent ensemble — comme si l'Histoire, l'espace d'un instant, laissait entrevoir son ossature propre.
Et Combourg, au centre, demeure le foyer autour duquel tout gravite.

Entre envie et honte

La première de ces trois familles est représentée par :

Gausbert, souche des Catus/Boutier. Frère probable de Tréhen et de Riwallonius.

Guitmond époux de Rosine, fils de Gausbert.

Boutier leur fils, clerc de Combourg.

Guillaume Catus, frère du précédent. Prêtre de Combourg puis abbé de Marmoutiers et enfin prieur de Fougères.

Adelèse époux de Guerzone de Langan, sœur des deux précédents ; il peut-être le fils d'Hervé de Langan.

Guerin de Langan/Lanrigan, fils des précédents. Prieur au prieuré de Combourg.

Tudual de Langan/Lanrigan époux d'Aelis, frère du précédent.

Thomas Boutier époux de Noga Morel, fils du susdit Boutier et témoin à la fondation de Vieuville sous Dol.

Simon, frère du précédent. Clerc ou prêtre par récompense de l'église de Combourg.

Gelduin, frère du précédent. Aussi clerc.

Thomas et Jean Boutier, fils de Boutier.

Stephanie Boutier femme de Guillaume de Langan, sœur des précédents.

La deuxième famille de ces trois familles est représentée par :

Tréhan, souche des Langan. Il est apparenté à la souche Catus/Langan/Langan-Lanrigan.

Hervé époux d'Oram, fils du précédent. Il fait un don pour la

mort de Flandrine à Donoal de Tinténiac, évêque de Saint-Malo, fils de l'Ismaélite.

Raoul époux d'Orvenne fille du prêtre Hamon, fils du précédent. Il est le parent de Guitmont Catus et de Hamon de Lanrigan, tous deux fils de Riwallonius.

Genzone *(Gaultier)* de Langan, époux d'Adélais Catus, est peut-être son fils.

Gautier de Langan, frère du précédent *(ils seraient plutôt probablement l'un l'autre).*

Geoffroy de Langan, frère du précédent et possesseur d'une bien en Lanrigan.

Jehan de Langan, fils de Genzone/Gaultier susdit, maître des forêts de Jehan de Dol et seigneur du boutiller de Combourg lui-même.

Hamon susdit et époux d'Orvenne. Elle est éventuellement la sœur de Guillaume de Tinténiac.

Flandrine susdite, sœur de Jean et fille des précédents. Elle décède au château de Hédé, bien Tinténiac.

Hingant, frère de la précédente. Prêtre en l'église de Combourg.

La troisième famille de ces trois familles est représentée par :

Rawallonius, souche des Catus/Lanrigan. Frère très probable de Tréhan *(présences de liens parentaux certains).*

Guitmont Catus fils du précédent. Parent de Raoul de Langan fils d'Hervé.

Haimon dit aussi Haimon de Lanrigan. Epoux d'Aremburge et frère du précédent. Parent donc de Raoul de Langan fils d'Hervé.

Haimon Catus, fils du dit Guitmon Catus. Il sera placé sous l'influence de son oncle, Haimon de Lanrigan.

Even de Lanrigan, frère du précédent.

Ces noms reviennent comme les échos d’une même parentèle élargie. Les conflits sur l’église de Combourg ne sont plus alors des oppositions entre familles étrangères, mais des tensions internes à un réseau aristocratique dense, profondément enraciné dans le Pays de Dol.
Rien n’est entièrement isolé.

Car c’est bien cela que révèle Combourg.

Avant que le Pays de Dinan ne se cristallise autour de la descendance de Roianteline, le Pays de Dol existe déjà comme réalité féodale. Il possède :

Ses lignages.

Ses alliances.

Ses rivalités.

Ses stratégies.

Mais il possède surtout déjà des hommes capables de tenir des parts d’église comme on tient une terre, parce que ces parts sont des terres spirituelles autant que matérielles.

Ces noms dessinent ensemble au xi siècle la grandeur silencieuse d’un pays ancien. Un pays où l’aristocratie ne naît pas dans l’ombre d’un voisin plus puissant, mais s’affirme d’elle-même, dans la densité des paroisses primitives, entre Dol, Combourg, Lanrigan, Guguen et les terres environnantes.
La paroisse de Combourg n’est donc pas seulement le théâtre d’un accord signé en 1133. Elle est surtout la mémoire d’un monde antérieur. Un monde où le Pays de Dol, encore intégré à l’ancien Poudouvre, portait déjà en lui les germes d’une organisation noble solide, fière, consciente de sa place.
Et si l’on veut comprendre la naissance du Pays de Dinan, il faut d’abord écouter ce que murmure l’église de Combourg.
Elle ne raconte pas une querelle. Et si elle raconte une aristocratie elle raconte surtout une histoire.

Mais revenons à nos familles.

L'Impiété
L'impiété, si impiété au début il y eu vraiment, pour la première de ces trois familles commence par Gausbert père de Guitmond, puis est suivie par Guitmond fils de Gausbert. Le patronyme alors n'existait pas encore.
Guitmont n'ayant aucune peur debout devant Dieu, par conscience personnelle, possédant par droit d'hérédité de son père une partie des revenus de l'église de Combourg *(une partie de sa dîme)*, décide par moralité de restituer ces revenus appartenant à Dieu en les offrant à Marmoutiers. Et pour ce faire donneront leur propre acceptation respective ses trois enfants.
Ainsi Willelmi *(Guillaume),* Boteri/Buteris *(Boutier),* et Adelèse *(Adelaïs)* donneront leurs accords. Et Rosine, femme de Guitmont, aussi.

Mais voilà !

Dès Guitmont parti rejoindre ses père et aïeux Boutier va revenir à la charge, revenir sur la décision de feu son père et reprendre en sa possession cette partie de la dîme de l'église. Willelme son frère, hier prêtre de l'église de Combourg et devenu depuis l'abbé de Marmoutiers, va le contrer et rendre pour la deuxième fois ce quart si disputé par l'Eglise. Pour ce geste celle-ci le récompense en lui donnant à vie un droit de viager pour ce même quart. Willelme au lendemain de cet épisode, nouveau maître abbé de l'abbaye de Marmoutier, va démissionner de cette charge religieuse et devenir prieur de Fougères.
Pourquoi cela !
L'Histoire ne le dit pas.
Mais Boutier n'a pas encore dit son dernier mot. Son frère sitôt décédé, la colère toujours le tenant, il déshabille de ses vêtements religieux post-mortem le corps de Willelme.
Oh ! Péché mortel.
L'Eglise aussitôt lance contre Boutier une véritable charge religieuse le condamnant ainsi aux Enfers. Devant cet anathème lancé par Eudes, le nouvel abbé de Marmoutiers, Boutier prend peur, renonce à sa colère et demande pardon.
Simon joua t'il un rôle dans tout ce nouvel épisode, à l'image du rôle

que tint hier son oncle, Guillaume ?
On peut le supposer puisque Simon obtint, de Marmoutiers, au lendemain de ce rocambolesque épisode, le privilège de jouir jusqu'à la fin de son tout dernier jour du tiers des dîmes récoltées sur l'autel de l'église de Combourg.
Et il devient aussi le nouveau prêtre de l'église de Combourg.
Ainsi il y eu tantôt et punitions et récompense religieuses !
Y eut-il litige au sein de leur fratrie ?
Oui, bien sûr, puisque les chartes le relatent.

Cela se passa en 1133.

Adelèse, leur sœur, prendra pour époux Genzone *(Gaultier)* lequel lui donnera trois enfants, tous trois neveux et nièce de Guillaume abbé de Marmoutiers, tous trois petits-fils probables d'Hervé fils de Trehan
Ainsi naitrons de Genzone :

Tudualus de Langan/Lanrigan *(Tugdual),*

Garinus de Langan/Lanrigan *(Garin),*

et Judette.

Et il nous faut aussi, très certainement, voir au travers de Genzone la personne de Gaultier de Langan, à savoir le propre fils d'Hervé fils de Trehan. Et là nous réunissons, par les liens même du mariage, cette première famille à la deuxième famille.
Et oui !
Garin de Langan/Lanrigan marchera sur les pas de son oncle puisqu'il deviendra prieur en le prieuré hier voulu à Combourg par Riwalon de Dol/Combourg. Quant à sa mère, Adelèse, elle donnera sa terre de la Bigotière aux religieux de Marmoutiers lesquels, en reconnaissance, l'admirent dans un couvent de femmes existant près de leur abbaye. Renonçant au monde cette dame y prit l'habit monastique *(Au siècle suivant, en 1138, la Bigotière sera offerte par Gelduin de Montsorel, fils de Hamon, à l'abbaye de Vieuville lors de sa fondation. De Jehan de Langan, fils d'Adelèse, elle semble devoir être déposée entre les mains des seigneurs Baderon de Dol, sujets des Montsorel, dont Heimeric, père d'Alain de*

Lanvallay/Tressaint, épousera l'une des enfants).
Finalement Marmoutier, au travers de Guillaume, pour Combourg, continuait à jouir entièrement de lui-même.
Boutier son oncle, de son épouse femme inconnue, eut trois enfants :

Thomas Boteri *(Thomas fils de Boutier)* époux de Noga fille de Morel

Simon donc. Prêtre de Combourg.

Gelduin. Clerc. Celui-ci sera le père d'une enfant nommée Jodoini *(féminin de Gelduin).*

En vérité, lorsque l'on offrait des biens à une église, ou à un monastère, ou encore à un simple prieuré, ce n'est pas le bien bâti que l'on offrait mais les RECETTES/REVENUS financiers nés de ce même bien. C'est-à-dire la DÎME.

Ainsi, à chaque succession, il y avait TOUJOURS confirmation du don, ou des dons, offerts hier par feu le parent disparu pour permettre la continuation de la perception de la DÎME.

Et ainsi Thomas Boteri, ou Thomas Boutier, seigneur de la Rouvrais, chevalier de Jehan seigneur de Dol/Combourg *(apparition ici du patronyme Boutier),* avec la propre acceptation de sa femme, et celles de tous ses enfants, demain offrira, ou confirmera de nouveau à Marmoutier, le tiers de sa partie de la dime attachée à l'église de Combourg gardant de fait, envers lui, les deux autres tiers.
Pour faire cela sera alors présent à ses côté Willermi de Langan, époux de sa fille Stephana.
On ne tient pas ainsi tête à Marmoutiers pendant des décennies si l'on n'est pas solidement enraciné. Willermi/Guillaume semble devoir être le fils de Genzone/Gaultier de Langan susdit.
Le sang toujours circule.

Ce conflit n'est pas une querelle secondaire : il révèle une

aristocratie locale déjà structurée, consciente de ses droits, capable de négocier, de résister, de céder sans jamais disparaître.

Histoire des deuxième et troisièmes familles de ces deux acteurs.

Celle-ci en vérité commence très tôt.
Elle commence deux générations avant Gausbert, vers 970 à la naissance d'Ora. Et elle le fait aussi au travers Trehan *(certains font de Trehan le personnage de Théoginète, père de Main ; il est plus sage de penser qu'il fut peut-être, et seulement peut-être, son frère germain. Théoginète serait à ce titre la souche des Langan seigneurs de Guguen. Langan est à 6 lieues à peine de Langan, et à 1 seule lieu de Lanrigan. Cette fratrie, composée de quatre seigneurs possédant la même dîme partagée, récompensés par don ou par acquisition par Riwallon de Dol/ Combourg lui-même, semble devoir être affiliés à celui-ci en son amont direct).*
Né vers 1030 Hervé de Langan, fils de Trehan, prendra donc pour épouse Oram, celle-ci descendant probablement d'Ora fille de Gautier, évêque de Rennes né aux alentours de 950.

Et de nouveau la présence de ce nom, si propre à la seigneurie de Langan, ici aussi présent au départ même de la souche de cette deuxième famille !

En vérité les deuxième et troisième familles sont unies par des liens familiaux indiscutables puisque qu'il sera dit que Raoul fils d'Hervé, et Guitmont Catus et Haimon de Lanrigan, tous deux fils de Riwallonis, étaient tous trois « parents ».

Aussi nous ne pouvons pas les séparer l'une de l'autre.

Il serait facile de faire remonter ces deux familles, au travers de Hervé fils de Trehan, aux évêques de Rennes via Triscanus fils de Gaultier susdit, père de la dite Ora. Cependant, en faisant cela, nous coupons de la première famille les deux dernières toutes trois recevant en effet, du même Riwallon de Dol/Combourg, la même dîme assise en la même église.

Et la transmission au sein de chacune d'elles des mêmes noms que sont Catus, Langan et Lanrigan par exemple, va dans le sens d'une souche commune les reliant toutes trois à un seul ancêtre, celui-ci contemporain à la vicomtesse de Combourg, Roianteline mère de Riwallon de Dol/Combourg.
Il en va aussi ainsi pour les deux prénoms que sont Orvenne *(Orguen)* et Aremburge, tous deux aussi portés dans la descendance directe de Roianteline.

Ainsi Orguen sera le prénom de l'épouse de Josselin de Dinan, fils de Roianteline.

Ainsi Aremburge sera le prénom de l'épouse de Riwallon de Dol/Combourg, frère de Josselin.

De fait Roianteline aurait pu avoir deux sœurs lesquelles… Mais revenons à Trehan et Riwallonius.
Tous deux reçoivent de Riwallon de Dol/Combourg 1/4 de la dîme d'église de Combourg, chacune recevant en fait 1/8 de celle-ci.
Pourquoi cela ?
Parce que Riwallon va donner aux moines de Marmoutiers la moitié de cette dîme. Il demandera toutefois aux mêmes moines qu'en compensation ils reversent, sur ce que l'Autel seul leur ramène, 1/6 au prêtre susdit Hamon, époux d'Orvenne *(Orguen),* tous deux père et mère de notre belle Flandrine *(au titre de ce 1/6 Hamon semble devoir être un personnage de rang inférieur à notre dite fratrie…même s'il fut en effet, lui aussi, récompensé par Riwallon)*
Et Riwallon donne à Gausbert susdit, donne au représentant de la première de ces trois familles, le dernier 1/4 restant. Et ainsi les 4 quarts composant la dîme de l'église de Sainte-Marie de Combourg furent distribuer par Riwallon et à Marmoutiers, et à Gausbert, et à Trehan et enfin à Riwallonius :

1/4 + 1/2 + 1/8 +1/8 = la Dime de l'église de Combourg.

L'histoire ne dit pas si Gausbert, Trehan et Riwallonius reçurent en cadeau, ou bien achetèrent à Riwallon cette dîme. Cependant le nicolaïsme, que Denoual leur reprochera, ira vers le sens d'un achat

qui aussitôt deviendra héréditaire pour chacune de ces trois parties.

Cela était alors la NORMALITE. Et aucune simonie il y avait.

Hervé, et son épouse Oram, lors du décès de Flandrine, fille du prêtre Hamon et d'Orvenne*,* celle-ci ayant rendu son tout dernier souffle encore jeune dans les murs du château-fort de Hédé, offriront une offrande à Marmoutiers.
Et la recevra Donoal de Tinténiac, évêque de Saint-Malo. Les seigneurs de Tinteniac tenaient fief en effet en Hédé puisque Guillaume, père de Denoal évêque de Saint-Malo, offrira à l'abbaye de Saint-Florent de Saumur un bâti assis en Hédé *(le château de Hédé fut cependant probablement construit par les comtes de Rennes. Proche de Tinténiac il dû être confié à Denoald fondateur des seigneurs de Tinténiac).*
Le lieu du décès de Flandrine fût-il le fruit du seul hasard ?
Tout me laisse cependant penser que Orvenne, sa mère, fut effectivement la propre sœur de Guillaume de Tinténiac.
Hervé fut très probablement aussi détenteur de la dîme de Langan.
Hervé et Oram eurent au moins quatre fils, au travers de Raoul fils d'Hervé, de Sylvestre mort tué, de Gaultier et de Geoffroy de Langan.
Gaultier, vers 1130, offre en effet à Marmoutiers deux parts de sa dîme de l'église de Langan pour l'âme de Sylvestre son frère qui vient d'être tué, pour l'âme de sa mère alors déjà morte, mais aussi pour les âmes de certains de ses propres enfants reposant, déjà, dans le cimetière Saint-Martin de Combourg.

Là aussi tout nous ramène à Combourg !

Geoffroy, son frère, va y aller également de sa propre donation envers Marmoutiers. Il demande alors à
Gaultier *(Genzone/Gaultier),* de bien vouloir donner à ses moines une métairie qu'il possède personnellement en Lanrigan. Et en compensation Geoffroy abandonne à Gaultier tout ce qu'il possède ; et cela se fera parce que Geoffroy a déjà donné à l'abbaye de Saint-Florent de Saumur sa propre métairie assise en dans la paroisse de Langan. Finalement ses seigneurs de Langan étaient

aussi assis en la paroisse de Lanrigan. Et de là vont naitre les Langan/Lanrigan
Genzone/Gaultier fut probablement l'aïeul de Willermi de Langan celui-ci prenant pour épouse, Stéphania, la fille de Thomas Boutier. Thomas, de fait, sera demain le propre neveu du susdit Guillaume abbé de Marmoutier *(le frère du méchant Boutier).*
Gaultier et Geoffroy ne furent pas concernés par la restitution de la dîme. Seul Raoul leur frère le sera.
Pourquoi cela ?
Au titre de leur rang de puînés ?L'histoire ne le dit pas.Raoul, seul possesseur héréditaire de la dîme, au lendemain de la restitution faite par Guitmont pris honte. Et sa conscience lui demanda de faire exactement la même chose, le même geste envers Marmoutiers.
Il réunis alors sa femme, Orvenne, et ses propres enfantset tous donnèrent leur propre acceptation respective à Raoul.
Plus même. Raoul prit son accord avec la concertation de Guitmont et de Haimon fils de Riwallonius lesquels, tous deux d'une même voix, vont alors aller de leur propre restitution.
Et il sera dit, lors de cette restitution générale, que Guitmon Catus et Haimon, celui-ci quelques fois surnommé aussi Lanrigan, tous deux fils de Riwallonius, étaient tous deux les nepos de Raoul *(grammaticalement le terme NEPOS utilisé dans la charte signifie plus PARENT que NEVEU. Aussi à ce titre, Hervé fils de Trehan, père de Raoul, en vérité fut le cousin germain et de Guitmont Catus et de Haimon celui-ci surnommé Lanrigan).*

Finalement Raoul restituera le quart de la dîme relevant de sa propre famille.

Et ensemble Guitmont et Haimon, tous deux héritiers du même quart, ensemble le restituerons aussi.Haimon, uni à Aremburge, cependant semble avoir eu un peu plus tard certains regrets.
Pourquoi cela ?
Parce que Guitmont parti, disparu, il va pervertir aussitôt Haimon son neveu, le propre fils de Guitmont, pour s'emparer de nouveau de la dîme.
Et là l'Eglise, par l'entremise probable de Denoual de Tinténiac, jette de nouveau l'Anathème. Le neveu et l'oncle à ce titre tombent gravement malades le dernier allant jusqu'à perdre complétement la

voix. La peur les prenne et ils finissent par demander pardon à Dieu et à l'Eglise. Et enfin guéris tous deux acceptent définitivement de renoncer à ce droit de la dîme qui depuis hier n'existe plus.

Et ainsi, aurait presque pu être la fin de l'histoire de la dîme de l'église de Sainte-Marie de Combourg.

Une lecture à nuancer : du nicolaisme à la transmission lignagère

L'analyse de l'église de Combourg a déjà fait l'objet d'approches historiques reconnues, notamment par Mickaël Brand'honneur, qui a replacé ces phénomènes dans le contexte du nicolaisme et des dérives simoniaques de l'Église aux XIe et XIIe siècles.
Cette lecture, pertinente dans son principe, met en lumière la tension entre réforme ecclésiastique et pratiques aristocratiques. Cependant, une observation plus fine des chartes révèle une réalité plus nuancée.
En effet, les droits de dîmes liés à l'église de Langan — et plus largement à l'espace combourgeois — apparaissent moins comme le fruit de simples abus individuels que comme l'expression d'une **transmission lignagère structurée**, alors encore courante. Les dons à Marmoutiers, loin d'être uniquement des actes de réparation spirituelle, s'inscrivent aussi dans une logique de gestion familiale des biens ecclésiastiques, où les héritiers — fils, filles, voire frères — interviennent régulièrement pour consentir ou confirmer les actes.
Ainsi, des figures comme Hervé fils de Trehen, Guitmont et Haimon fils de Riwallonius, ou encore Boutier fils de Guitmont, ne doivent pas être considérées isolément comme des individus en faute, mais replacées dans un **réseau familial cohérent**, où les droits d'église se transmettent, se partagent et se négocient au fil des générations.

Par ailleurs, certaines filiations admises par la tradition historiographique méritent d'être réexaminées.

Ainsi l'assimilation d'Oram, épouse de Hervé fils de Trehen, à Ora, fille de Thibault évêque de Rennes, ne résiste pas à l'analyse chronologique. Cette confusion, fondée sur une simple proximité onomastique, a pu donner l'illusion d'un lien direct entre la lignée de Langan et celle des évêques dits héréditaires de Rennes. Or, en replaçant Oram à sa juste génération — plusieurs décennies après Thibault — cette construction se trouve fragilisée, sans pour autant exclure l'existence d'un lien plus ancien, aujourd'hui perdu.
Dès lors, ce ne sont plus seulement des cas de nicolaisme qu'il convient de considérer, mais bien une **aristocratie locale exerçant un contrôle durable sur des biens ecclésiastiques**, dans une logique où le religieux, le familial et le seigneurial demeurent étroitement imbriqués.

La Rouvrais : un ancrage probable dans l'espace combourgeois

Dans la charte relative aux donations faites à l'abbaye de Vieuville, la mention d'une dîme située *in Rouvreia* — la Rouvrais — ouvre une piste géographique précieuse. Si le toponyme, pris isolément, pourrait désigner plusieurs lieux, le contexte des acteurs cités permet d'en resserrer considérablement l'identification.
En effet, l'un des donateurs est **Geoffroy, bouteiller de Combourg**, personnage directement rattaché à la sphère seigneuriale combourgeoise. Sa présence dans l'acte suggère fortement que le bien concerné se situe dans un espace relevant, de près ou de loin, de l'orbite de Combourg. Or, à environ sept kilomètres de cette place se trouve la localité de Bonnemain, où est attesté le toponyme **La Rouvrais**.
Cette proximité géographique n'est pas anodine. Elle correspond à l'échelle habituelle des possessions seigneuriales et des droits de dîmes au XIIe siècle, souvent concentrés dans un rayon restreint autour des centres de pouvoir. De plus, la participation conjointe de Geoffroy et de **Jean de Langan**, son seigneur, à la cession de cette dîme renforce l'idée d'un territoire partagé ou imbriqué, situé à la lisière des zones d'influence de Combourg et de Langan.

Ainsi, sans pouvoir encore l'affirmer de manière absolument définitive, l'identification de *Rouvreia* avec **La Rouvrais de Bonnemain** apparaît comme **hautement probable**. Elle s'inscrit pleinement dans la logique territoriale observée dans les chartes, où les réseaux de dépendance féodale et les implantations foncières se superposent étroitement.

Jean de Langan, maître des forêts et seigneur de son temps

Parmi les figures qui émergent des chartes liées à l'église de Combourg et aux dons faits à l'abbaye de Vieuville, celle de **Jean de Langan** retient tout particulièrement l'attention. Fils de Genzone/Gautier de Langan — lui-même connu pour ses donations vers 1090 en faveur de Marmoutiers — Jean apparaît, dans les années 1167–1180, comme un personnage pleinement installé dans les structures de pouvoir du pays de Dol.
La charte relative à l'enquête menée sous l'autorité de Jean de Soligné le désigne explicitement comme *magister forestarum* du seigneur de Dol, c'est-à-dire **maître des forêts**.
Cette fonction, loin d'être secondaire, implique le contrôle d'un élément essentiel du domaine seigneurial : la forêt. Celle-ci n'est pas seulement un espace boisé, mais un lieu de droits — droits de chasse, de coupe, d'usage — et une réserve économique de premier ordre. En assurer la gestion revient à exercer une autorité concrète sur le territoire, les ressources et les hommes qui en dépendent.
Mais Jean de Langan ne se limite pas à cette fonction technique. Une autre charte, relative aux donations à Vieuville, le montre en position de **seigneur féodal**. Le bouteiller de Combourg, Geoffroy, y agit en effet *cum domino suo Johanne de Langan*, reconnaissant ainsi Jean comme son suzerain direct. Cette mention est capitale :

elle révèle que Jean n'est pas seulement un officier au service d'un seigneur plus puissant, mais qu'il possède lui-même une assise foncière et une autorité propre.

Ainsi se dessine une figure double, caractéristique de l'aristocratie locale du XIIe siècle : **à la fois homme du prince et seigneur**

enraciné dans son territoire. Par sa charge de maître des forêts, Jean participe à l'administration du domaine ducal ou comtal de Dol. Et par sa qualité de seigneur de Langan, il exerce une domination directe sur des hommes et des terres, dont témoignent les donations effectuées avec l'accord de ses fils — Jean, Guillaume, Barthélemy — et de sa famille proche.

Cette présence familiale récurrente dans les actes souligne enfin la solidité de la lignée. Comme son père avant lui, Jean inscrit son action dans une continuité mémorielle et spirituelle, associant étroitement ses héritiers aux donations pieuses. À travers lui, c'est toute une famille qui se donne à voir : nombreuse, structurée, et pleinement intégrée aux réseaux de pouvoir du pays de Dol et de Combourg.
La comparaison des chartes révèle une descendance multiple autour de Jean de Langan, dont les fils apparaissent différemment selon les actes. Cette variation ne contredit pas l'unicité du personnage, mais reflète probablement la sélection des enfants présents ou concernés lors de chaque donation. Elle témoigne en tout cas d'une lignée étendue, caractéristique des familles aristocratiques de ce temps.

Donc la mention, en 1167, de Jean fils de Gaultier de Langan, maître des forêts du seigneur de Dol, éclaire d'un jour nouveau la descendance de ce même Gaultier.
Si ce dernier évoque, vers 1090, ses enfants déjà inhumés à Combourg, la charte ultérieure atteste qu'il eut également au moins un fils survivant, Jean, parvenu à une fonction seigneuriale notable. Mais il aura aussi, pour lui succéder sur le plan religieux, Garin. Et celui-ci sera effectivement prieur en le prieuré de Combourg.
Pour Jean cette continuité suggère non seulement la pérennité de la lignée, mais aussi son intégration durable et dans les structures de pouvoir du pays de Dol.
Et il en va ainsi pour toutes ces lignées lesquelles, ensemble, n'ont pas arrêté de façonner tout le Pays de Combourg pendant tous les XI et XII siècles.
A ce titre l'épouse de Jean de Langan, sœur de « Hamon fils de Bevum », appartient à un groupe familial actif à Pont Gerouard, proche de la Bigotière et de la terre d'Harel celle-ci alors possession des seigneurs de Lanvalei. Ces trois terres sont assises en Espiniac

et ce même espace est étroitement lié effectivement aux possessions des Baderon/Lanvalei.
Toutefois si cette proximité suggère une possible parenté, aucun élément ne permet, en l'état des sources, de rattacher formellement famille Bevum au lignage des Baderon.
Cependant :

❖ La Bigotière : un carrefour de lignages

La terre de la Bigotière apparaît, à la lecture croisée des chartes, comme bien plus qu'un simple bien foncier. Elle se révèle être un véritable point de convergence entre plusieurs lignages majeurs du pays de Dol et de ses marges.
À l'origine, cette terre appartient à Adelèse, épouse de Gaultier — ou Genzone — de Langan, seigneur de Langan et de Lanrigan. Adelèse, issue du groupe familial de Guitmont, sœur de Boutier et de Guillaume Catus, transmet la Bigotière à l'abbaye de Marmoutiers, avec le consentement de ses enfants. Ce geste, typique des stratégies de salut et d'ancrage monastique, inscrit la terre dans le réseau spirituel et économique de Marmoutiers.

Mais la Bigotière ne demeure pas figée dans cette première donation.

Elle passe en effet dans la mouvance de Gelduin de Montsorel, acteur majeur de la région, qui la cède à son tour à l'abbaye de Vieuville lors de sa fondation, en 1138. Par ce transfert, la Bigotière s'intègre pleinement dans le patrimoine de ce nouvel établissement monastique, devenant l'un de ses points d'ancrage locaux.
C'est alors que surgit un nouvel acteur : Guillaume Baderon, fils d'Alain.
Quelques années après l'intégration de la terre à Vieuville, celui-ci en conteste la possession. Ce litige n'est pas anodin. Il révèle que les Baderon, déjà solidement implantés dans les secteurs d'Harel et de Travidal, considèrent la Bigotière comme relevant, d'une manière ou d'une autre, de leur sphère d'influence ou de leurs droits.
Ainsi, la Bigotière se trouve au croisement de plusieurs dynamiques :

celle du lignage de Langan, par Adelèse et ses descendants ;

celle du groupe de Guitmont, dont elle constitue un héritage direct ;

celle de Montsorel, par l'intervention de Gelduin ;

celle des Baderon, par la contestation de Guillaume fils d'Alain, révélatrice d'intérêts concurrents ;

enfin, celle des réseaux monastiques, Marmoutiers puis Vieuville, qui en assurent la transmission et la conservation écrite.

Ce faisceau d'actes, loin d'être isolé, met en lumière une réalité plus profonde : celle d'un espace foncier disputé, partagé et transmis entre familles étroitement liées, où les donations aux abbayes ne sont pas seulement des gestes pieux, mais aussi des instruments de structuration territoriale.
La Bigotière n'est donc pas seulement une terre.

Elle est un **lieu de mémoire des alliances, des transmissions et des tensions**, où se lit, en filigrane, l'histoire imbriquée des lignages de la région.

La présence des Baderon dans la Bigotière au milieu du XIIe siècle, alors même qu'ils apparaissent comme feudataires des Montsorel, suppose une entrée antérieure dans la possession ou les droits attachés à cette terre.
Une hypothèse plausible pourrait résider dans une transmission par alliance, notamment à travers le mariage de Jean de Langan avec une femme issue du groupe de Bevum, dont les liens avec la sphère des Baderon, bien que non explicitement attestés, apparaissent suggérés par la convergence des réseaux et des espaces fonciers.

L'union de Guillaume de Langan, petit-fils de Gaultier/Genzone, avec Stéphanie, petite-fille de Boutier, ne constitue pas une alliance isolée, mais le renouvellement d'un lien déjà établi à la génération précédente par le mariage de Gaultier avec Adelèse, sœur de Boutier. Et cette double alliance éclaire la cohérence des droits

exercés sur l'église de Combourg et ses dépendances, ainsi que la circulation de terres telles que la Bigotière au sein d'un même réseau familial élargi.
Boutier demandant pardon à l'église au lendemain du geste sacrilège qu'il eut envers la dépouille de feu son frère, l'église lui pardonnant en nommant Simon, son fils, au rôle de prêtre de l'église de Combourg, le problème de la restitution de la dîme de l'église de Combourg aurait dû, normalement, disparaitre à tout jamais de toute charte religieuse.
En vérité, je le rappelle, Simon obtint même plus : il obtint de Marmoutiers, au lendemain de ce rocambolesque épisode, le privilège de jouir jusqu'à la fin de son tout dernier jour du tiers des dîmes récoltées sur l'autel de l'église de Combourg. Et celui-ci éteint, avec lui devait aussi s'éteindre cette particularité
Mais voilà !
Cela ne fut pas le cas.
Pourquoi ?
Parce que :

Simon, prêtre de Combourg, ce n'est pas un simple pardon ; ce n'est qu'une **reprise de contrôle indirecte**.

Si l'Église obtient la dîme…

la famille garde la fonction

et donc la restitution n'est que partielle.

Le maintien familial est toujours existant.

Et la confirmation générationnelle existe toujours par de nouveaux dons *(Thomas)* fait au sein de nouvelles alliances *(Langan)*

En effet, loin d'avoir été définitivement réglée à la suite de la restitution obtenue par Guillaume de Marmoutier, la question de la dîme de Combourg apparaît, à la lumière des chartes ultérieures, comme un processus long et complexe, marqué par des restitutions partielles, des confirmations successives et le maintien d'intérêts familiaux au sein même des structures ecclésiastiques.

La lutte menée contre les pratiques de type nicolaïte, notamment sous l'impulsion de Denoual de Tinténiac, ne semble donc pas avoir produit d'effet immédiat à Combourg. L'exemple de Thomas Boteri, petit-fils de Boutier, qui conserve une part des droits sur la dîme, montre que les structures successorales laïques demeurent actives et continuent de peser sur l'organisation ecclésiale, malgré les efforts de réforme.

Thomas Boteri donne **une part**

mais conserve implicitement une autre

et ses héritiers interviennent pour valider.

Aussi, loin d'être abolie, la mainmise laïque sur les revenus ecclésiastiques se reconfigure, trouvant de nouveaux équilibres entre restitution partielle, maintien familial et intégration progressive dans les cadres de l'Église réformée.
La dîme de fait est toujours fragmentée.
Et cela explique :

Les confirmations multiples,

l'interventions des descendants

et litiges ultérieurs.

Ainsi l'histoire n'apparaît pas comme une rupture nette, mais plutôt comme une lente transformation des rapports de force.

Terminé le mercredi 15 avril 2026.
Jean-Pierre